

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mai 2021

---

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 1393

présenté par  
Mme Ménard

à l'amendement n° 1008 de Mme Bergé

-----

### ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.